

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 31 août 2021

Compte rendu

sous réserve d'approbation par le conseil municipal

Présents : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Christophe FEBVRE, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

Absents excusés : Sabine LEROY

Secrétaire de séance : Pascale SALET

Secrétaire : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 20h30

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de M. Dominique DIBLANC pour raisons personnelles. Sa démission prend effet immédiatement.

Le conseil municipal se retrouve donc à 16 conseillers.

1/ Approbation du compte-rendu du 27/07/2021

Une remarque de Mme BERTHET concernant la micro-crèche : au dernier conseil municipal, il avait été fait acte qu'une communication de ce projet serait annoncé via notre site ou autre ; cela n'a pas été fait. Une annonce sera donc faite sur le journal, via newsletter et via Facebook précisant que la commune a un projet de créer une micro crèche sur Crançot-Hauteroche.

Pour répondre à l'appel à projets, il faut rechercher un architecte en vue de la construction d'un ensemble modulable et à énergie positive. Il convient de rémunérer cet architecte pour ce travail. Une rémunération de 2000€ semble un minimum.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité en tenant compte de la remarque ci-dessus.

2/ Information sur le personnel administratif

Certains ont pu remarquer des fermetures exceptionnelles du secrétariat de la mairie.

En effet, une des secrétaires était en congés annuels et la seconde, qui devait revenir de congés, s'est fracturé le tibia et le péroné, d'où son incapacité à reprendre son poste pendant quelques semaines.

Pour compenser ce manque, dès le 1^{er} septembre, une personne sera recrutée en remplacement.

3/ Baux commerciaux

Monsieur Le Maire informe les membres que suite au départ annoncé de M. CHEVALIER, ostéopathe, une recherche de nouvel occupant a été entreprise. Malgré la publication d'une annonce, nous n'avons reçu aucune demande pour une location globale du local

Deux personnes ont souhaité intégrer les locaux :

- Mme Elodie ABRIEL pour le cabinet d'ostéopathe
- Mme Mathilde PELLETIER pour un cabinet de coaching sportif et bien-être pour les eux autres pièces.

Le loyer sera réparti entre ces 2 occupants.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette location et autorise Monsieur le maire à signer les baux.

4/ Bail rural

Par voie d'affichage, une parcelle « au petit arbre » a été proposée à la location. Un agriculteur, le GAEC JOLY, a fait une offre de 60€ l'hectare pour cette parcelle.

Mme JOLY, la sœur de l'intéressée, sort de la salle.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette location

5/ Approbation du règlement d'assainissement

Les conseillers municipaux ont chacun reçu ce projet de règlement pour lecture et avis.

Des discussions ont lieu essentiellement sur le financement des collecteurs, tabourets....

On en déduit que l'extension du réseau principal d'assainissement est à la charge de la commune et que le raccordement et tabouret restent à la charge du propriétaire.

Sur ce point précis : POUR 11 CONTRE 0 Abstentions 4

Il convient d'ajouter une annexe à ce règlement : la délibération fixant le montant de la taxe de raccordement.

Le règlement est applicable dès la date du vote mais les habitants ont 6 mois pour se remettre aux normes.

POUR 16

Une réflexion sera à mener quant aux propriétaires de citernes qui les utilisent dans leurs habitats.

6/ Communauté de communes : inscription au PDIPR (sentiers de randonnées)

La CCBHS propose d'inscrire « le chemin du facteur » (de Nevy Sur Seille à Granges Sur Baume) au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

POUR à l'unanimité

7/ Point sur le PLU de Crancot

Le maire avait transmis aux conseillers le projet de règlement. Deux points sont à préciser : la pente de toit des futures habitations, il est proposé entre 50 à 100% et celles des bâtiments annexes, il est proposé 30% minimum.

Il convient également d'harmoniser les hauteurs de clôture dans les zones Ua (lotissement actuel) et les zones AU (futurs lotissements) Il est proposé une hauteur totale de 1m70 avec, avec possibilité d'un mur-bahut de 1m maximum. Cela concerne uniquement les limites avec la commune.

8/ Travaux à Mirebel

Les prochains travaux sur la RD471 à Mirebel devraient démarrés avec le Syndicat des Eaux dès fin septembre.

La commune a toujours un souci avec l'arrêt de bus qui n'est, pour le moment, pas accepté par la Région.

9/ Vente de terrains et tarifs

Plusieurs demandes pour l'achat de petites parcelles de terrains ou pour régulariser quelques situations :

. Crancot : il existe un petit sentier entre chez Mme Catherine GARNIER et M. Cédric COMBE. Ce dernier serait intéressé pour le racheter. Le Conseil Municipal est d'accord pour la vente de ce petit chemin au prix de 10€ le m², les frais d'acte et de géomètre resteront à la charge de l'acquéreur. Le maire se charge de contacter Mme GARNIER et M. COMBE.

POUR 8 et Abstention 6

(M. Jacques COMBE ne prend pas part au vote)

. Crancot : la parcelle AB165 de 26m² doit être régularisée avec M. Etienne GARNIER qui l'a toujours utilisée ainsi que ses prédécesseurs. Elle lui sera vendue au prix de 10€ le m², les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur. POUR à l'unanimité

. Crancot : M. BONJOUR souhaiterait acheter une bande de parcelle de la ZB240 nous appartenant et longeant son habitation. Nous lui proposons donc 10€ le m², frais d'acte et de géomètre à sa charge.

. Crancot : M. Justin ESTEVE serait intéressé pour racheter une partie de parcelle entre lui et le stade de foot. La commune ne peut pas lui céder cette parcelle car elle est nécessaire pour l'entretien du terrain de foot avec des engins.

. Mirebel : M. MERCIER-LIGIER a accepté que la commune lui prenne un triangle à l'angle de sa parcelle pour des soucis de visibilité à la sortie de la rue. En contrepartie, la commune lui céderait un délaissé de route au droit de sa parcelle où est construit son annexe en pierres. A revoir lors des travaux sur Mirebel.

10/ Questions et informations diverses

. La commune a reçu une demande d'installation d'un Food truck les vendredis soir à Crancot. Il y a déjà le camion pizza. Il lui sera proposé un autre jour s'il le souhaite sauf les mardis et vendredis.

. La commune a reçu une demande de vendre des barbes à papa lors de marché du vendredi à Crancot, non seulement il n'y a pas de marché mais cela ne nous paraît pas nécessaire.

- . Pour information, la commune de Hauteroche fait partie des communes soumises au décret « pneus neige ». Ce décret fera l'objet d'une newsletter, sera publié sur notre site : www.hauteroche39.fr et via notre page Facebook : https://www.facebook.com/Commune-de-Hauteroche-100247101704958/?ref=py_c
- . La Journée Citoyenne aura lieu le samedi 25 septembre 2021 : le programme vous sera communiqué ultérieurement.
- . Eclairage public : voir s'il faut commander des panneaux d'extinction d'éclairage public. La mise en place des plages d'extinctions est à réétudier.
- . Marché de GRANGES SUR BAUME : bien qu'il soit affiché « port du masque obligatoire », cette consigne n'est pas respectée ni par les exposants ni par les visiteurs.
- . Aménagement touristique et paysager de GRANGES SUR BAUME : un architecte est recherché pour réfléchir à un projet d'aménagement du village

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30